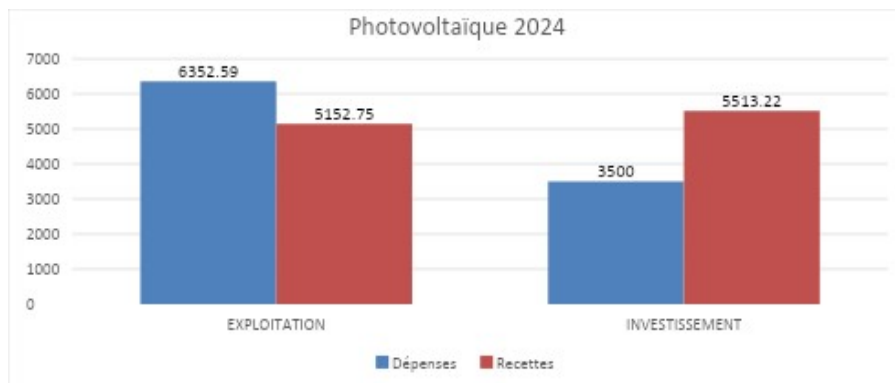


Compte de gestion + compte administratif 2024 photovoltaïque

Magali ANTOINE a d'abord présenté le compte de gestion de la Trésorerie puis le compte administratif à l'ensemble du conseil municipal.

Voici le graphique pour le photovoltaïque 2024 :



Exploitation :

Les dépenses de la section d'exploitation comprennent la location des 2 compteurs photovoltaïques (école + garages), les frais de personnel affectés au photovoltaïque, les intérêts de l'emprunt, les intérêts courus non échus ainsi que l'amortissement des panneaux photovoltaïques mis en place depuis 2024. D'où le montant de 6352,59€.

Concernant les recettes d'exploitation, elles illustrent la production des panneaux photovoltaïques.

Investissement :

Le montant des dépenses correspond au remboursement du capital de l'emprunt. Quant aux recettes, elles correspondent à l'affectation du résultat 2023 et l'annuité de l'amortissement (dépense d'exploitation répercutée en recette d'investissement).

Pour le vote du compte administratif, le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Thierry VANEL, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion, le compte administratif ont été votés à l'unanimité.

Pour le compte de gestion : 2 conseillers absents excusés, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Pour le compte administratif : 2 conseillers absents excusés, Florent CHIRAT a quitté la séance pour le vote, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Délibérations approuvées à l'unanimité du Conseil Municipal pour le compte de gestion et le compte administratif 2024 du photovoltaïque.

Affectation du résultat et dissolution du budget photovoltaïque

Depuis 2024, nous avons mis en place l'amortissement des panneaux photovoltaïques. En effet, l'instruction budgétaire et comptable M41 rend obligatoire l'amortissement des actifs immobilisés pour le service public de distribution d'électricité. L'amortissement est une technique comptable permettant de constater annuellement la dépréciation des biens et de dégager des ressources nécessaires à leur renouvellement. Conformément à la délibération 2024-022 du 12 Juillet 2024, l'installation de panneaux photovoltaïques de la commune doit être amortie sur une durée de 20 ans à compter du 1er janvier 2024.

Compte-rendu du Conseil Municipal

28 Mars 2025
Début à 20h00

Présents (13/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Alain FARJOT ; Freddy GOUTTE ; Thierry VANEL ; Marie-Charlotte CHAMFRAY ; Sylvie CARRET ; Aurélie BOUVY

Absents excusés : Romain VERNY ; Bertrand GIROUD

Secrétaire de séance : Marie-Charlotte CHAMFRAY

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjuliensurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjuliensurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjuliensurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

	RÉSULTAT 2024	
	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	6 352,59 €	3 500,00 €
Recettes	5 152,75 €	5 513,22 €
Résultat 2024	-1 199,84 €	2 013,22 €
Report résultat clôture N-1	3 271,22 €	-3 500,00 €
Restes à Réaliser		
Part affecté à l'investissement N-1	-3 271,22 €	
RESULTAT CUMULE	-1 199,84 €	-1 486,78 €
RESULTAT DEFICITAIRE :		-2 686,62 €

Avec la mise en place de l'amortissement, l'activité photovoltaïque est déficitaire.

Il est donc proposé au conseil municipal de dissoudre le budget photovoltaïque et d'intégrer le résultat et toutes les dépenses et recettes du photovoltaïque dans le budget principal de la commune.

Cette décision est votée à l'unanimité : 2 conseillers absents excusés, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Délibération : le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat, la dissolution du budget photovoltaïque et l'intégration de ce dernier dans le budget communal.

Commission Finances

Marie-Charlotte CHAMFRAY présente un tableau récapitulatif sur l'évolution de la facturation de l'électricité concernant les bâtiments communaux et la salle polyvalente. Une hausse est notée depuis le début du mandat.



Concernant la salle polyvalente, le prix du kWh a doublé entre 2022 et 2023, cependant il reste stable entre 2023 et 2024 comme le montre le tableau ci-dessous. Pour rappel, la facturation d'électricité de la salle polyvalente représente 51% de la facturation d'électricité tous bâtiments confondus.

	2022	2023	2024
Prix moyen du KWh annuel	0,18 €	0,36 €	0,36 €
Facturation annuelle	12 645,25 €	22 615,97 €	21 463,90 €
Consommation KWh	72040	62130	61962

Concernant la consommation, nous notons une augmentation par rapport à 2023 de 1% tous bâtiments confondus. Ainsi, nous soulignons les efforts faits par chacun pour stabiliser la consommation électrique des bâtiments communaux.

La consommation sur le local du stade a augmenté entre 2023 et 2024 mais cette hausse s'explique par la recrudescence de locations et la mise à disposition pour une équipe de tournage d'un film pendant une semaine.

Cédric BLANC soulève l'idée de mettre des panneaux photovoltaïques en autoconsommation pour l'école. Cela permettrait une meilleure gestion de la consommation et une diminution des factures.

Cédric BLANC rappelle que des panneaux photovoltaïques ont été installés en fin d'année 2024 sur le toit de la salle des fêtes. Cette opération est transparente pour la commune, étant gérée par le SYDER (investissements et production).

Bilan périscolaire 2024

Marie-Charlotte CHAMFRAY présente ensuite le bilan du périscolaire pour l'année 2024 en le comparant notamment au bilan du périscolaire 2023.

	Périscolaire 2023	Périscolaire 2024
Dépenses	22 256,86 €	18 479,40 €
Recettes	16 959,30 €	17 983,64 €
Résultats	-5 297,56 €	495,76 €

En 2024, la fréquentation pour le périscolaire du soir reste sensiblement identique entre les 2 années. Cependant nous constatons une augmentation de la fréquentation du périscolaire le matin, engendrant une hausse des recettes.

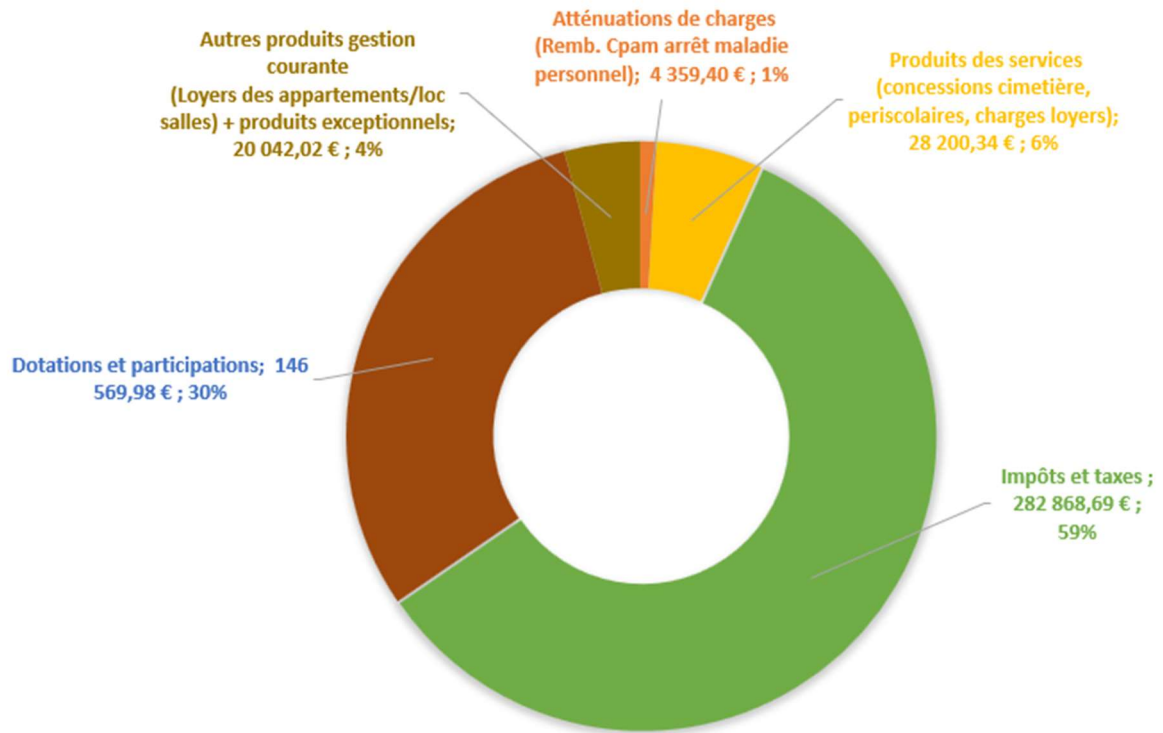
Également, le temps de travail d'un des agents titulaires en charge de la surveillance du périscolaire ayant été revu à la baisse, la masse salariale s'est vu diminuée, expliquant une baisse des dépenses sur l'année.

Pour l'année 2024, le périscolaire présente donc un résultat proche de l'équilibre pour la commune.

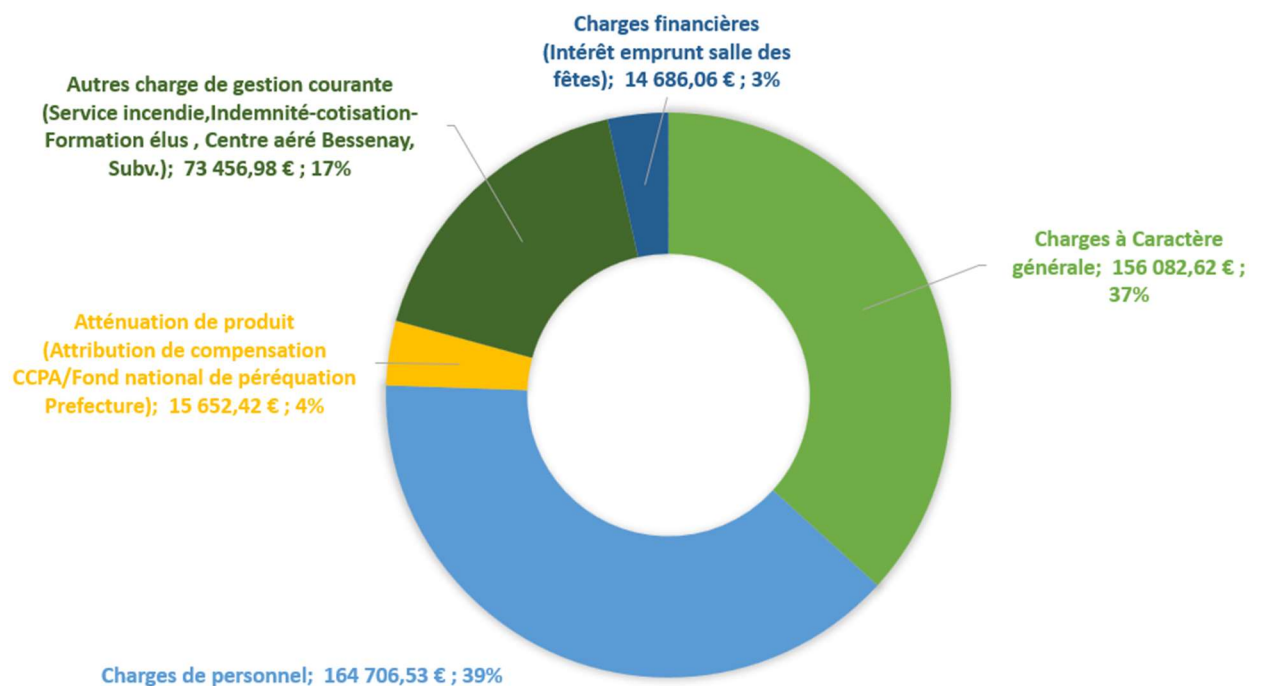
Compte de gestion + compte administratif 2024 commune

L'adjoite aux finances Marie-Charlotte CHAMFRAY propose de présenter le budget de fonctionnement 2024 réalisé sous forme de diagramme circulaire.

2024 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



2024 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT CG2024

DEPENSES

RECETTES

424 584.61€

482 040.43€

Resultat excedentaire fonctionnement 2024

57 455,82 €

Le budget de fonctionnement est maîtrisé, et reste stable par rapport à l'année 2023. Cependant, il est important de souligner que 2024 fût une année avec peu de dépenses sur les bâtiments et la voirie, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Ainsi, le budget pourrait facilement se voir augmenter avec un peu plus d'aléas sur ces deux postes.

INVESTISSEMENT	Budget Prévisionnel 24	Réalisé 2024
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	37 113,82 €	- €
16 Remboursement d'emprunts (<i>capital emprunt salle des fêtes</i>)	14 827,54 €	14 754,54 €
Frais d'études ANTERIEURS (opération comptable)	12 000,00 €	11 874,24 €
PROJETS par opération		
Opération 100 - Divers	25 990,00 €	19 747,25 €
<i>Concessions et droits similaires (licence SCRIBA)</i>		673,92 €
<i>Subventions d'équipement (invest police pluricommunale)</i>		13,87 €
<i>Panneaux signalisation</i>		1 486,54 €
<i>Pc portable</i>		1 235,82 €
<i>remplacement tuyaux cuivres</i>		792,00 €
<i>12 Couchettes maternelles</i>		1 104,72 €
<i>Achat matériel cantine</i>		1 710,00 €
<i>Diagnostic appartements de la Cure</i>		2 160,00 €
<i>Copropriété Appartements de la Cure</i>		3 384,00 €
<i>Contrôle branchements eaux usées appartement de la Cure CCPA</i>		360,00 €
<i>Terrassement évacuation des lagunes</i>		4 800,00 €
<i>Installation radiateur Elec et création compteur Elec chez Marc Sage</i>		2 026,38 €
Opération 247 PLU	7 000,00 €	- €
<i>Frais d'études</i>	7 000,00 €	
Opération 258 Aménagement du village	63 751,44 €	5 562,24 €
<i>Frais d'études</i>	20 000,00 €	5 562,24 €
<i>Installations de voirie</i>	43 751,44 €	
Opération 263 Réfection des bâtiments communaux	2 500,00 €	- €
Opération 271 Matériel technique	1 800,00 €	399,00 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 800,00 €	399,00 €
TOTAL DÉPENSES	164 982,80 €	52 337,27 €
021 Virement de la section de fonct,	101 363,61 €	- €
024 Produits des cessions		
040 Opérations d'ordre entre section (<i>amortissement</i>)	- €	- €
202 Frais d'études ANTERIEURS (opération comptable)	12 000,00 €	11 874,24 €
2131 Construction bâtiment publics		
10 Dotations Fonds divers Réserves (<i>FCTVA - Taxe aménager</i>)	51 619,19 €	46 701,71 €
13 Subventions Département 50% sur la totalité notifiée		50 000,00 €
23 Immobilisations en cours		
TOTAL RECETTES	164 982,80 €	108 575,95 €
Resultat excédentaire investissement 2024		56 238,68 €

Pour le vote du compte administratif, le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Thierry VANEL, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion, le compte administratif ont été votés à l'unanimité.

Pour le compte de gestion : 2 conseillers absents excusés, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Pour le compte administratif : 2 conseillers absents excusés, Florent CHIRAT a quitté la séance pour le vote, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Délibérations approuvées à l'unanimité du Conseil Municipal pour le compte de gestion et le compte administratif 2024 de la commune.

Affectation du résultat budget communal 2024

	RESULTAT 2024	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	424 584,61 €	52 337,27 €
Recettes	482 040,43 €	108 575,95 €
Résultat 2024	57 455,82 €	56 238,68 €
Report résultat clôture N-1	193 221,06 €	-37 113,82 €
Restes à Réaliser	-	
Part affecté à l'investissement 2024	37 113,82 €	
RESULTAT de clôture de l'exercice 2024	213 563,06 €	19 124,86 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE:	232 687,92 €	

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 des sections de fonctionnement et d'investissement sont tous deux excédentaires. Ils se reporteront respectivement en recettes de chacune des deux sections sur le BP 2025.

Vote subventions

Florent CHIRAT évoque avoir été sollicité par les Restos du Cœur pour que la commune leur verse une subvention. Notre commune est plus particulièrement concernée étant donné qu'à ce jour 6 personnes de St Julien sur Bibost ont bénéficié des Restos du Cœur en 2024 soit approximativement 180 repas servis pour les bénéficiaires concernés.

Les Restos du Cœur sollicitent une subvention à la hauteur de ce qui est jugé utile pour le maintien des aides de cette association caritative. Un euro permet de servir un repas.

Florent CHIRAT procède donc au vote de cette subvention en proposant 3 possibilités : 0€ / 135€ / 180€. Le montant de 180€ (équivalent des 180 repas servis en 2024) est voté à l'unanimité comme suit : 1 voix contre, 5 voix pour 135€, 7 voix pour 180€, 0 abstention.

Florent CHIRAT indique avoir reçu la Présidente et le trésorier de l'ADMR fin d'année 2024 concernant le prix du portage des repas. Le prix actuel est de 1,20€ par portage, l'ADMR demande de passer à 2€ par repas. En effet, il n'y eu aucun mouvement de tarif depuis 2014. Après en avoir discuté avec les différents Maires des communes affiliées à la convention ADMR,

Florent CHIRAT propose donc le passage à 2€ le portage. En parallèle, l'ADMR va essayer de rechercher un prestataire moins onéreux pour les repas. Florent CHIRAT clôt le sujet en rappelant que la participation à l'achat du local ADMR se terminera en 2027.

Florent CHIRAT procède donc au vote le passage à 2€ le repas. Celui-ci est voté à l'unanimité : 2 conseillers absents excusés, 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Marie-Charlotte CHAMFRAY propose ensuite toutes les autres subventions qui sont sensiblement identiques à celles votées en 2024.

ASSOCIATIONS	VOTE BP 2025	Commentaires
APE Cantine scolaire	5 477,00 €	139 jours de fonctionnement x 43€ = 5977€ - 500€ matériel cuisine pris en charge par mairie = 5477€
Micro crèche	250,00 €	convention annuelle pour renouvellement équipements
Amicale des pompiers Bessenay	200,00 €	
Tennis Club de la Brevenne	30,00 €	
Association Solidarité Partage		Année blanche (cf dernier CM)
Prévisionnel soutien aux associations	1 000,00 €	en 2024 400€ versé aux Ptit's Gones
VOGUE	1 000,00 €	
Restos du Cœur	180,00 €	6 pers concernées en 2024/ pour BP2026, subvention sous conditions que de personnes de St Julien soient concernées/ 1€ pr repas
ADMR Bessenay	2 200,00 €	2024: 1787,60€ 2025: 1160€ loyer + 1040€ portage repas (prévisionnel fait sur 520 repas (réalisé en 2024)) MEMO : 2€ par repas contre 1,20€ en 2024)
TOTAL	10 337,00 €	

Délibération approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal pour les subventions.

Vote taux imposition

Taux d'imposition 2025 :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité de maintenir les taux de 2024 pour l'année 2025 :

- 28,90% pour la taxe foncière sur le bâti,
- 42,32% pour la taxe foncière sur le non bâti
- 13,72% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants.

Pour rappel, les bases de valeurs locatives pour 2025 sont augmentées de 1.7 % au niveau national.

Délibération approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal pour le vote des taux d'imposition 2024.

Budget primitif 2025 commune

TOTAL BP 25 FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
0.00 €	681 341,65 €	681 341,65 €
TOTAL BP25 INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
0.00 €	491 932,31 €	491 932,31 €

Le budget primitif a été voté à l'unanimité : 2 conseillers absents excusés, 13 voix pour, 0 voix contre, 0 voix abstention.

Délibération approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal pour le budget primitif.

La section investissement est équilibrée avec montant de 491 932,31€ en dépenses comme en recettes. Ce budget comprend principalement le financement de l'aménagement d'un espace loisirs et de la zone de la bascule, en partie par les subventions qui ont été notifiées à la commune. Les travaux se feront en plusieurs phases, et le budget alloué à cette opération sera reporté sur l'année d'après si les travaux ne sont pas finalisés fin 2025.

Les autres investissements prévus concernent :

- Des travaux à la cantine afin d'intégrer un vestiaire et un wc
- Des travaux à la mairie pour la réfection de la salle de conseil (suppression de la moquette aux murs, plafond repeint) ainsi que réaménagement des bureaux de l'accueil.
- La modification du PLU.

SYDER

Le SYDER est l'organisme public chargé de l'organisation de la distribution d'électricité sur le territoire du Rhône. Le SYDER accompagne les collectivités à optimiser la gestion et la maintenance de leur patrimoine lumineux.

Cédric BLANC présente le tableau des charges 2024, celles-ci ont diminué notamment grâce à la baisse du coût de la maintenance. Cette dernière s'explique par la mise en place de l'extinction de l'éclairage nocturne sur une plage horaire plus importante.

Commission bâtiments / Urbanisme

Cantine :

L'extension de la cantine est en cours d'étude. Cédric BLANC et Gaëlle GUINET ont rencontré des artisans pour la réalisation et sont en attente de devis.

Maison des associations :

La maison des associations présente une fissure importante de 5-6m sur le mur façade côté entrée du village. Cédric BLANC indique qu'un devis de l'entreprise BROSSARD Grégory est en cours afin de procéder à la consolidation du mur.

PLU :

Florent CHIRAT précise que la procédure de modification du PLU suit son cours auprès des personnes publiques associées et que l'enquête publique est prévue en septembre prochain.

A l'issue, le conseil municipal pourra arrêter définitivement cette procédure.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE informe qu'un passage de lamier a été réalisé le long de certaines voies communautaires. Concernant le bouchage des « nids de poule », ils seront réalisés début Avril.

Cyrille GOUTTE indique avoir reçu un devis pour les voies communautaires (du hameau de Tyr jusqu'au croisement de la RD 24) à hauteur de 83 000 euros TTC. Etant donné que nous n'avons pas sollicité l'enveloppe communautaire depuis 2 ans, nous pourrions donc cumuler cette année et réaliser l'ensemble du tronçon (cumul d'enveloppes à hauteur de 62 000€ et participation complémentaire exceptionnelle de la CCPA pour terminer le tronçon).

Cyrille GOUTTE précise qu'une partie du chemin du Tallot est également prévue en réfection pour une valeur de 50 000€ grâce à une enveloppe exceptionnelle de la CCPA en fin de mandat.

Commission scolaire

Valérie GUIRAL évoque le 2^{ème} conseil d'école qui s'est tenu le 17 mars dernier. De manière générale, le bilan est positif, à l'exception de problèmes sur la téléphonie. Cédric BLANC propose d'intervenir auprès du prestataire afin de revoir le système.

Les agents techniques sont remerciés pour le travail effectué dans la cour d'école sur le cerclage métallique autour des tilleuls qui devenaient dangereux.

Valérie GUIRAL indique avoir participé également à l'assemblée générale de la Micro-crèche. La fréquentation est bonne, 3 enfants sur 12 ne sont pas de St Julien sur Bibost.

La Micro-Crèche est en léger déficit cette année, principalement du fait d'une situation conjoncturelle au niveau du poste de référente technique (poste en doublon pendant plusieurs mois durant la période de tuilage) et de l'augmentation des indices salariaux.

Valérie GUIRAL termine en précisant que la Convention territoriale globale sur nos besoins en termes de jeunesse doit être remise à jour. Sylvie CARRET va assister à la réunion en Mai à la CCPA avec l'ensemble des communes du territoire pour préparer les évolutions.

Commission cadre de vie

Baptiste DELORME précise que l'achat de nouvelles plantes vivaces pour ce printemps est en cours.

Aurélien BOUVY revient sur le rendez-vous proposé dernièrement par les apiculteurs de la commune pour la distribution de pièges à frelons asiatiques qui a réuni près de 30 personnes. Ces pièges sont financés par la CCPA et les apiculteurs et les piégeurs s'engagent à recenser lieux et quantités de piégeages afin d'alimenter la base de données sur le territoire.

Aurélien BOUVY souligne aussi le fait que les apiculteurs saint juliennois se sont regroupés en association et sont très dynamiques sur ce sujet du frelon, ils participent également à des actions sur des communes voisines. Une information est prévue pour les personnes intéressées le vendredi 13 juin à 18 h 30 au niveau de l'aire de broyage des végétaux à l'ancien marché aux fruits.

Commission associations

Alain FARJOT évoque le sujet de l'organisation de la vogue 2025.

Quelques aménagements sont souhaités pour cette année. Pas de bal le vendredi soir, bal du samedi et du lundi soir transférés sur le parking en dessus de la salle polyvalente. Les différents repas (La tonnelle le samedi soir et le lundi soir + les p'tits gônes le dimanche midi se dérouleront rue du centre, sécurisée pour l'occasion sur les 3 jours).

Concours de boules maintenus aux dates habituelles.

Il faut prévoir de communiquer rapidement avec l'ensemble des animations sur les 4 jours.

Commission communication

Gaëlle GUINET présente la plateforme « Mon pays de l'Arbresle », créée en 2022 pour maintenir la dynamique de consommation locale impulsée par la crise sanitaire et offrir une meilleure connaissance des acteurs du Pays de l'Arbresle.

La CCPA a décidé de consacrer des moyens humains pour dynamiser cette plate-forme sur un temps déterminé et d'évaluer ensuite la fréquentation et donc l'intérêt pour les habitants du territoire.

Gaëlle GUINET rappelle les 3 fonctions de cette plateforme :

- **ANNUAIRE** : Recense et valorise les acteurs socio-économiques du territoire (bars, restaurants, commerces, producteurs, associations ...) ;
- **BLOG** : Valorise les acteurs aux pratiques vertueuses, innovantes, des initiatives locales / CCPA, partage de bonnes idées, conseils... Ce sont des articles rédigés et des vidéos les plus courts possibles ;
- **AGENDA** : Coordonne, valorise et rend facilement accessible le programme des festivités et animations du territoire. Le développement de la passerelle avec Apidae est en cours.

Gaëlle GUINET termine en évoquant les objectifs 2025 de cette plateforme :

- **Communiquer et faire connaître la plateforme** auprès des professionnels et habitants ;
- **Maximiser le remplissage de l'annuaire**, afin qu'il soit le plus représentatif possible des acteurs du territoire ;
- **Maximiser le remplissage de l'agenda** afin qu'il soit un véritable reflet de la vitalité du territoire.

La commune va communiquer auprès de l'ensemble des habitants afin que ceux-ci puissent découvrir cette plateforme.

Bibliothèque

Aurélie BOUVY indique que la bibliothèque va acquérir 300 nouveaux livres (rotation annuelle habituelle) pendant les vacances de Pâques.

Commission sociale

Thierry VANEL aborde le sujet d'Octobre bleu à travers la commission sociale de la CCPA dédiée. Le thème pour 2025 est la transmission des anciens aux jeunes.

Thierry VANEL demande s'il est possible de laisser la salle polyvalente de St Julien sur Bibost à disposition ponctuellement pour un des événements dans le cadre de cette semaine « Octobre bleu ». Réponse favorable du conseil.

Thierry VANEL et Solange PEYLABOUD parlent ensuite du dispositif « Un p'tit temps ». Ce dernier regroupe désormais 53 bénévoles sur les 5 communes adhérentes. Le travail de communication en cours porte désormais sur l'inscription de bénéficiaires. Des flyers vont être diffusés auprès des bénéficiaires potentiels.

Solange PEYLABOUD présente ensuite le « Printemps des familles » en Avril mis en place par la CCPA avec différentes animations. Elle a notamment demandé à la micro-crèche et à l'APE de diffuser l'information aux familles.

Questions diverses

- Rallye de Charbonnières : Passage sur la commune, tracé habituel le vendredi 25 avril. Attention aux restrictions de circulation. L'association des P'tits Gones va tenir une buvette chemin du Tallot.
- Dimanche 27 avril : accueil des nouveaux arrivants, marché forain au village, présence des apiculteurs pour distribuer une dizaine de pièges et expliquer, exposition de voitures anciennes au marché aux fruits.
- Valérie GUIRAL et Marie-Charlotte CHAMFRAY expliquent le projet de dépôt d'une candidature pour un parcours Gnosis (parcours de géocaching) sur la commune. Un groupe de travail s'est réuni pour élaborer un dossier de candidature conforme au cahier des charges, celui-ci sera étudié début avril.

Prochains conseils municipaux :

- Mardi 20 Mai 2025
- Jeudi 17 Juillet 2025

Séance levée à 22h50.

Nouvelle fusion à l'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Depuis le 1er janvier 2025, la « Destination Monts du Lyonnais » a changé de statut, passant d'une association à une Société Publique Locale (SPL).

Autrefois, l'Office de Tourisme intercommunautaire regroupait trois communautés de communes : la CC du Pays Mornantais, la CC Vallée du Garon et la CC Monts du Lyonnais. Aujourd'hui, une dynamique s'installe avec la création d'une nouvelle entité la SPL Destination Monts du Lyonnais. La création de cette nouvelle structure est à l'initiative des 5 communautés de communes qui composent notre destination : la CC Monts du Lyonnais, la CC du Pays Mornantais, la CC Vallée du Garon la CC Pays de l'Arbresle et la CC Vallons du Lyonnais.

L'objectif est de promouvoir et développer le tourisme sur l'ensemble de ce magnifique territoire. Cela implique quelques changements de structuration, notamment l'évolution des horaires d'ouverture de certains bureaux d'information touristique et la fermeture de celui de Brindas.

La stratégie touristique englobe dorénavant, sur tous les aspects, les cinq collectivités citées plus haut avec des supports de communication communs.

Pour le site internet rien ne change, retrouvez l'ensemble de notre offre touristique et nos animations sur www.montsdulyonnaistourisme.fr.

Plateforme Mon Pays de L'Arbresle.fr

Vous cherchez un commerce, artisan, producteur, une association en Pays de L'Arbresle ? Ou bien que faire ce week-end ? Rendez-vous sur le site Mon Pays de L'Arbresle.fr !

Un site gratuit proposé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle qui offre aux habitants du territoire :

- Un **annuaire en ligne** des acteurs du Pays de L'Arbresle : commerces, artisans, producteurs, associations... Recherchez par filtre ou mots clés pour trouver facilement le service que vous souhaitez.
- Un **blog** partageant de bons conseils, des idées cadeaux 100 % Pays L'Arbresle, des commerces que vous ne connaissez pas encore, des actions écoresponsables sur le territoire...
- Un **agenda** vous informant des animations, événements à venir sur le territoire. Consultez-le régulièrement pour connaître les nouveautés et ne rien rater !

Cet outil a été conçu pour vous permettre une **meilleure connaissance de tous les services, commerces** existants à 2 pas de chez vous et favoriser ainsi les **achats locaux et le dynamisme du territoire**.



Professionnels ou associations, **pour être référencés sur l'annuaire, scannez le QR code : Ou contactez-nous directement à l'adresse suivante : contact@monpaysdelarbresle.fr** ou par téléphone au : 06 34 61 03 75.

Nous espérons que cet outil vous offrira de belles découvertes en Pays de L'Arbresle !



Classes en 5

Les classes en 5 auront lieu le samedi 10 Mai 2025

L'échappée Vintage

L'Échappée Vintage

Le Grand Rendez-vous des Véhicules Remarquables & Collectors
Autos - Motos - Tracteurs - Camions - Mob et Cie...

NOUVEAUTÉ !
Balade Découverte au Road Book Auto
Départ à 9h00 de La Palmeraie de la Tour de Salvagny (rte de Laccaron) arrivée à St Julien sur Bibost pour le déjeuner
inscriptions sur manivelle-et-turbo.com

OUVERT À TOUS
Venez exposer vos véhicules, simplement visiter, découvrir
REPAS DU MIDI :
Rôtisserie, fromage fermier, tarte - 18€
Réservation et inscription obligatoire sur : contact@manivelle-et-turbo.com

NOMBREUSES ANIMATIONS
Des Rencontres avec Amateurs, Collectionneurs, Pilotes, Co-pilotes, Experts, Simulateurs de pilotage, Cadenciers VMRS, ainsi que des Conférences...

PARTENARIATS, STANDS, RENSEIGNEMENTS :
Renard et Marc Baffard www.manivelle-et-turbo.com
0601951814 / 0607272589 contact@manivelle-et-turbo.com

A VOTRE AGENDA

Avril 2025

Vendredi 25	Rallye de Charbonnières Buvette des P'tits Gones au Tallot
Dimanche 27	L'Echappée Vintage
Dimanche 27	Petit marché Accueil des nouveaux arrivants

Mai 2025

Samedi 10	Classes en 5
------------------	---------------------